

## **Conditions Générales d'utilisation du site internet**

La société Mollis, dont le siège est situé à NANCY (54000), 47 Boulevard d'Austrasie, dispose d'un site internet de vente en ligne. Ce site permet de recevoir les commandes de nos clients et les données collectées à cette occasion sont enregistrées et traitées dans un fichier clients.

### **Ce fichier permet de :**

- Gérer les commandes, le paiement et la livraison.
- Mener des opérations de marketing (fidélisation, promotions) et adresser des publicités par courriel auprès de nos clients qui ne s'y sont pas opposés ou qui l'ont accepté :
  - o Sur des produits analogues à ceux qu'ils ont commandés.
  - o Sur d'autres produits proposés par la société.

### **Bases légales des traitements**

Gestion des commandes : la base légale du traitement est l'exécution d'un contrat (Cf. article 6.1.b) du Règlement européen sur la protection des données).

Envoi de sollicitations commerciales par courriel sur des produits analogues à ceux commandés par les clients : la base légale du traitement est l'intérêt légitime de la société (Cf. article 6.1.f) du Règlement européen sur la protection des données), à savoir promouvoir nos produits auprès de nos clients.

Envoi de sollicitations commerciales par courriel sur d'autres produits proposés par la société Mollis : la base légale du traitement est le consentement (Cf. article 6.1.a) du Règlement européen sur la protection des données), comme l'exige l'article L. 34-5 du code des postes et des communications électroniques.

Transmission de l'adresse électronique aux partenaires commerciaux : la base légale du traitement est le consentement (Cf. article 6.1.a) du Règlement européen sur la protection des données).

Tenue de la comptabilité impliquant la conservation des données pour une période de 10 ans : la base légale du traitement est l'obligation légale (Cf. article 6.1.c du Règlement européen sur la protection des données).

### **Catégories de données**

Identité : civilité, nom, prénom, adresse, adresse de livraison, numéro de téléphone, adresse électronique, date de naissance, code interne de traitement permettant l'identification du client, données relatives à l'enregistrement sur des listes d'opposition.

Données relatives aux commandes : numéro de la transaction, détail des achats, montant des achats, données relatives au règlement des factures (règlements, impayés, remises), retour de produits.

Données relatives aux moyens de paiement : numéro de carte bancaire, date de fin de validité de la carte bancaire, cryptogramme visuel (lequel est immédiatement effacé).

Données nécessaires à la réalisation des actions de fidélisation et de prospection : historique des achats.

## **Destinataires des données**

Les services clients et facturation de la société MOLLIS sont destinataires de l'ensemble des catégories de données.

Ses sous-traitants, chargés de la livraison de ses commandes, sont destinataires de l'identité, de l'adresse et du numéro de téléphone de nos clients.

## **Durée de conservation des données**

Données nécessaires à la gestion des commandes et à la facturation : pendant toute la durée de la relation commerciale et dix (10) ans au titre des obligations comptables.

Données nécessaires à la réalisation des actions de fidélisation et à la prospection : pendant toute la durée de la relation commerciale et trois (3) ans à compter du dernier achat.

Données relatives aux moyens de paiement : ces données ne sont pas conservées par la société Mollis ; elles sont collectées lors de la transaction et sont immédiatement supprimées dès le règlement de l'achat.

Données concernant les listes d'opposition à recevoir de la prospection : trois (3) ans.

## **Vos droits**

Si vous ne souhaitez plus recevoir de publicité de la part de la société Mollis (exercice du droit d'opposition ou retrait d'un consentement déjà donné), contactez-nous.

Si, après avoir consenti à ce que vos données soient transmises à nos partenaires commerciaux, vous souhaitez revenir sur ce choix et ne plus recevoir publicité de leur part, contactez-nous.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la portabilité et d'un droit à la limitation du traitement de vos données (Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits).

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez nous contacter :

Par voie électronique : [contact@mollis.fr](mailto:contact@mollis.fr)

Par courrier postal :

SARL MOLLIS

47 Boulevard d'Austrasie

54000 NANCY

## **Conditions générales de vente**

### **Article 1er – Généralités**

Sauf convention expresse contraire, les obligations contractuelles des parties sont régies par les présentes conditions générales. Ces dernières sont donc applicables à toutes les ventes effectuées par la SARL Mollis, domiciliée au 47 boulevard d'Austrasie, 54000 NANCY.

Ainsi, tout bon de commande accepté par le client ou via un achat en ligne implique son adhésion, sans réserve, à l'ensemble des présentes conditions générales.

### **Article 2 – Produits mis en vente**

Chaque modèle d'article proposé à la vente est accompagné d'une photo descriptive, d'une fiche de caractéristique et du prix de vente dudit modèle.

Les produits mis en vente sont des produits artisanaux et uniques.

Néanmoins, en raison de l'unicité de chacun des articles, chaque article d'un même modèle peut présenter des variantes notamment quant à sa forme.

Il est, de plus, possible de demander des créations sur mesure. Dans ce cas, un devis sera fait par la SARL Mollis.

### **Article 3 – Acceptation de la commande**

#### *3.a Cas d'un contrat avec un professionnel*

Le contrat ne devient définitif qu'après réception par la SARL Mollis du devis signé par le Client et versement de l'acompte éventuellement prévu. Une facture d'acompte sera remise le cas échéant au Client.

#### *3.b Cas d'un achat via la boutique en ligne*

L'acceptation de la commande par le Client est définitive au moment du paiement en ligne. L'accès au paiement ne se fait qu'après avoir accepté les Conditions Générales de Vente via une case à cocher.

### **Article 4 – Zone géographique.**

Les produits et services sont proposés uniquement en France Métropolitaine, en Corse et à Monaco, en Belgique et au Luxembourg, en langue française. Pour des raisons logistiques, les ventes en dehors de ces zones géographiques ne pourront être prises en compte.

### **Article 5 – Annulation ou modification d'une commande**

#### *4.a Cas d'un contrat avec un professionnel*

Toute modification ou annulation de la commande devra faire l'objet d'une demande par le Client par lettre recommandée avec accusé de réception et par mail et prendra effet après accord express de la SARL Mollis.

En cas de modification, les délais et tarifs d'intervention prévus sur le devis pourront faire l'objet d'une réévaluation. En cas d'annulation, tout acompte versé restera acquis à la SARL Mollis.

#### *4.b Cas d'un achat via la boutique en ligne - Droit de rétractation et retour*

Conformément à l'article L. 121-21 du Code de la Consommation français, le Client dispose d'un délai de 14 jours à compter du jour de la livraison de la commande pour exercer son droit de rétractation légal sans avoir à motiver sa décision.

Les produits doivent impérativement être retournés en bon état la SARL Mollis à l'adresse précisée dans l'article 1er ci-dessus.

Les frais de retour demeureront à la charge du Client, excepté en cas de retour pour cause de produit endommagé. La SARL Mollis n'accepte pas les colis ou les courriers adressés en port dû.

Pour exercer ce droit, le Client doit, dans le délai mentionné ci-dessus, procéder à la résiliation du service par l'intermédiaire d'une lettre avec accusé de réception à l'adresse suivante :

SARL Mollis  
47 boulevard d'Austrasie  
54000 Nancy

Dans le cas d'un exercice du droit de rétractation, la SARL Mollis remboursera le Client de la somme correspondante dans un délai maximal de 14 jours ouvrés à compter de la réception du retour. Le remboursement s'effectuera par un crédit de la somme débitée sur le compte correspondant à la carte bancaire du Client utilisée lors du paiement.

Si l'emballage est abimé ou le (les) Produit(s) sont utilisés ou endommagés, le (les) Produits ne seront ni repris ni remboursés.

#### **Article 6 – Livraison**

Les articles commandés sont livrés dans le délai indiqué sur le devis. A défaut, les articles commandés sont livrés 2 à 6 semaines à partir de la réception de l'acompte, si un acompte a été stipulé au bon de, ou à défaut à partir du paiement complet du Client.

Dans le cas où le délai de livraison serait supérieur à 6 semaines, suite à un problème d'approvisionnement de ses fournisseurs, la SARL Mollis s'engage à prévenir le Client par courrier électronique dans les 7 jours suivant la commande et le Client aura la possibilité d'annuler la commande dans les 7 jours suivant la réception dudit courrier.

La SARL Mollis livrera les produits par le transporteur de son choix. Les risques de transport sont à la charge de la SARL Mollis. En cas d'empoté, les articles commandés voyageront aux seuls risques et périls du Client.

#### **Article 7 – Réserve de propriété**

Quel que soit le mode de règlement choisi, le transfert de propriété au Client ne s'opère qu'après paiement complet des articles commandés. Toutefois, les risques pesant sur ces articles sont transférés au Client dès leur réception par ce dernier en cas de livraison ou dès mise à disposition en cas d'empoté.

## **Article 8 - Garantie**

Le Client bénéficie des garanties légales de conformité, vis-à-vis des produits défectueux et des vices cachés, telles que prescrites par la loi française. Sont exclus de cette garantie :

- Les dommages provenant d'un fait intentionnel du Client
- Les dommages causés par un mauvais entretien des articles par le Client
- Les dommages dus aux effets d'ambiance.
- Les modifications ou dégradations normales de la couleur, de l'aspect d'un article et des matières qui le composent par l'action de la lumière, de la chaleur, de liquides ou solides
- Les dommages causés par l'utilisation de produits d'entretien non adaptés
- Une manipulation ou un usage inapproprié
- Le non-respect des consignes émises par la SARL Mollis
- Les dommages résultant de la force majeure

## **Article 9 – Prix et Paiement**

### *4.a Cas d'un contrat avec un professionnel*

Les prix indiqués par la SARL Mollis sur les devis sont valables pour une durée de un mois. Le prix est payable :

- Par virement avec en libellé : SARL Mollis / numéro de la facture  
IBAN (International Bank Account Number) : FR76 3008 7336 0300 0214 7970 237  
BIC (Bank Identifier Code) : CMCIFRPP
- Par espèce contre reçu (dans les limites prescrites par la loi)

Toute conclusion d'un contrat doit être accompagnée du règlement de la totalité du prix ou, si les parties l'ont prévue, du versement d'un acompte. Le paiement complet du prix doit parvenir à la SARL Mollis dans le délai indiqué sur la facture (30 jours à partir de la fin du mois en cours).

Tout retard ou défaut total ou partiel de paiement du prix, en principal et accessoire, donne lieu à versement par le client d'une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal. Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur à la date de conclusion du contrat. Cette pénalité est calculée sur le montant hors taxes de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

A cette pénalité s'ajoute le versement de la somme de 40€ au titre des frais de recouvrements.

Tout retard, défaut total, ou partiel de règlement, pourra donner lieu, si bon semble à la SARL Mollis, à suspension immédiate de l'exécution des prestations. La SARL Mollis ne reprendra l'exécution desdites prestations qu'après paiement de l'ensemble des sommes dues par le Client.

### *4.b Cas d'un achat via la boutique en ligne*

Les prix sont affichés sur la boutique en ligne en TTC et varient en fonction du modèle et des options entre 130 euros TTC et 1200 euros TTC.

Le choix du mode de paiement se fait directement sur le Site au moment de la commande sur la boutique en ligne et le Client a les choix suivant :

- Virement avec en libellé : SARL Mollis / numéro de la facture  
IBAN (International Bank Account Number) : FR76 3008 7336 0300 0214 7970 237  
BIC (Bank Identifier Code) : CMCIFRPP  
Une fois la commande validée, le Client reçoit un mail de confirmation avec les coordonnées bancaires et la commande sera finalisée à réception du virement.
- Paypal (Voir Conditions Générales d'utilisation de Paypal)
- Par Carte Bancaire (Carte Bleue, Visa, Eurocard/Mastercard) (Voir Conditions Générales d'utilisation de Paypal)

### **Article 10 - Nature des obligations de la SARL Mollis**

La réalisation des prestations prévues dans le contrat s'inscrit, de convention expresse, dans le cadre d'une obligation de moyens.

La SARL Mollis s'engage donc à utiliser et à mettre en œuvre tous les moyens possibles en vue de réaliser les prestations prévues dans les délais impartis. Toutefois, il reste tributaire du respect des obligations du Client en matière de mise à disposition des outils nécessaires à la réalisation de la vente.

### **Article 11 - Limitation de la responsabilité de la SARL Mollis**

La SARL Mollis ne saurait être tenu responsable ni d'un retard ou d'un défaut d'exécution de ses obligations, ni de dommages directs ou indirects causés au client ou à des tiers, s'il résulte de la survenance d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit, d'inondation, d'incendie, de perturbation, de grève totale ou partielle, du fait d'un tiers, du fait de l'administration, du fait d'éventuels retards d'acheminement par fax, e-mail ou autres moyens postaux, du fait du Client ou de ses préposés.

La SARL Mollis ne saurait être tenu pour responsable en cas d'allergie. Chaque produit est étiqueté et la composition précisée.

### **Article 12 - Assurances**

Le prestataire déclare avoir souscrit une assurance responsabilité civile professionnelle auprès de la compagnie ACM IARD SA (CIC Assurances).

### **Article 13 – Confidentialité**

Tout document ou information remise par le Client à la SARL Mollis, ou bien par la SARL Mollis au Client, ne peuvent faire l'objet d'aucune divulgation, diffusion, transmission sans l'accord exprès de l'autre partie.

### **Article 14 – Propriété intellectuelle**

Les études, plans, catalogues, spécifications, recommandations techniques, productions réalisées par la SARL Mollis restent sa propriété et ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une reproduction ou utilisation sans son accord préalable et écrit.

### **Article 15 – Publicité commerciale**

Au titre du droit moral de la SARL Mollis sur sa création, le Client l'autorise à faire mention de cette création comme exemple de réalisation sur les documents commerciaux et publicités de ce dernier.

## **Article 16 –Loi applicable et juridiction compétente**

Le présent contrat est soumis au droit français. Tous les litiges relatifs à la relation commerciale existant entre le prestataire et le client sont de la compétence exclusive des juridictions françaises.

D'un commun accord, le prestataire et le client attribuent juridiction exclusive **aux tribunaux de Nancy**.

## **Article 17 – Clause réputée non écrite**

Si une clause du présent contrat devait être déclarée nulle, celui-ci restera applicable dans ses autres dispositions.

## **CONFIDENTIALITE ET UTILISATION DES COORDONNEES DES CLIENTS**

Les informations collectées par le prestataire sont utilisées afin de proposer de nouvelles prestations par courrier ou par message électronique (courriel). Elles ne seront pas diffusées, échangées ou vendues.

Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018, le CLIENT dispose d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression concernant ses données personnelles. Ce droit peut être exercé par le CLIENT en contactant par courrier le PRESTATAIRE, à l'adresse mentionnée en en tête ».

## Conditions générales de vente de design

### Article 1 – Objet

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de régir les relations contractuelles entre le Designer et son Client. Elles prévalent sur celles d'achat du Client. Toute commande vaut acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

### Article 2 – Devis

Les devis sont valables deux mois] à compter de leur date d'émission. Aucune commande ne sera exécutée avant signature par le Client du devis du Designer et paiement de l'acompte éventuellement prévu au devis.

### Article 3 – Commande

Le Client et le Designer s'engagent à collaborer activement à la réussite du projet, objet du contrat. Le Client doit informer le Designer de toute mise en concurrence. Le Client doit apporter toutes les informations nécessaires à la bonne exécution du contrat, concernant notamment les règles régissant son métier. Le Designer s'engage à informer le Client, de manière régulière, de l'avancée de la réalisation du projet. Si la validation par étapes de ses travaux est prévue, le Designer s'engage à soumettre ceux-ci au Client dans les délais prévus au devis et celui-ci à répondre à la demande de validation dans les délais pareillement prévus. Toute modification apportée à la commande devra être expressément acceptée par le Designer et faire l'objet d'un échange écrit.

### Article 4 – Prix de vente

Le(s) prix du Designer inclue(nt) : • les honoraires de conception et réalisation de l'œuvre de Design, à l'exclusion de tout frais. • les droits d'exploitation — reproduction et/ou représentation — expressément prévus au devis et dans les limites précisées sur celui-ci.

Article 5 – Propriété des prototypes, maquettes, films, fichiers réalisés à l'occasion de la commande. Sauf disposition contraire expresse, tout prototype, toute maquette ou photographie, tout dessin, film, fichier numérique, document d'exécution, etc. remis au Client est la propriété du Designer et doit lui être restitué après utilisation. Sauf disposition contraire expresse, les fichiers sont livrés au Client au format PDF éventuellement protégés par mot de passe.

Article 6 – Livraison / Transfert de propriété et des risques. En cas de vente d'un quelconque bien, le transfert de propriété au profit du Client ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier. Le transfert des risques de perte et de détérioration de ce(s) bien(s) sera réalisé dès la réception de celui-ci (ceux-ci) par le Client.

### Article 7 – Droits d'auteur

Il ne saurait y avoir de cession de droits d'auteur à défaut de mention expresse en ce sens. La cession de droits d'auteur éventuellement convenue est limitée au domaine d'exploitation précisé au présent au devis, notamment quant à son étendue et sa destination. À défaut de précision contraire mentionnée au présent devis, quant à l'espace dans lequel l'œuvre pourra être exploitée, la cession des droits d'exploitation de l'œuvre de design commandée est limitée à la France. À défaut de précision contraire mentionnée au présent devis, quant à la durée autorisée de l'exploitation, la cession des droits d'exploitation de l'œuvre de design commandée est limitée à un an. La cession éventuellement prévue au devis n'intervient que sous la condition suspensive expresse du paiement de l'intégralité de la somme fixée audit devis, ladite somme étant expressément considérée comme une contrepartie minimum à ladite cession de droit. L'exploitation du travail du Designer et, le cas échéant, la rétrocession à un tiers des droits d'auteur éventuellement cédés ne pourront intervenir qu'une fois le paiement de ladite somme intervenu. Toute reproduction ou représentation des créations de l'auteur effectuée avant paiement intégral de ladite somme sera constitutive de contrefaçon qu'elle soit effectuée par le cessionnaire ou par tout ayant droit de ce dernier. Le Designer sera fondé à intervenir auprès du client du Client pour s'opposer à l'exploitation de son travail tant que la somme devisée ne lui aura pas été intégralement réglée.

Article 8 – Redevance due au Designer de convention expresse, dans le cas où l'apport du Designer, purement conceptuel, ne pourrait être protégé par le droit d'auteur ou le droit des dessins et modèles, le Client ne pourra exploiter le concept apporté par le Designer avant que les parties ne se soient accordées sur la redevance due au Designer en contrepartie de cette exploitation, d'un montant proportionné à l'importance et à la durée de cette exploitation.

### Article 9 – Mention des nom et qualité du Designer

Le Client s'engage à mentionner ou faire mentionner, de manière parfaitement visible, les nom et qualité d'auteur du Designer, soit la mention "Design Ophélie Benito - Mollis", sur le modèle lui-même et en regard de toute reproduction ou représentation de l'œuvre sur quelque support que ce soit, matériel ou virtuel. Il s'engage encore à porter ou à faire porter cette mention, de la même manière très visible, sur tout document édité ou diffusé par quelque moyen que ce soit pour la promotion, la publicité, l'exposition, la vente, etc. de l'œuvre du Designer ou du support physique ou virtuel sur lequel elle est intégrée. De convention expresse, le Client devra respecter cet engagement même dans le cas où, par impossible, l'apport du Designer, purement conceptuel, ne pourrait être protégé par le droit d'auteur ou le droit des dessins et modèles. Cependant, si le Designer le demande expressément, pour tel ou tel travail, son nom ne sera pas mentionné.

### Article 10 – Promotion de l'activité du Designer

Sauf accord expresse en sens contraire, le Designer se réserve le droit de reproduire ou de représenter les créations réalisées pour le Client pour les besoins de la promotion de son activité professionnelle. En pareille circonstance, sauf accord contraire, le Designer citera le nom du Client.

### Article 11 – Exemplaires justificatifs

Sauf usage contraire, le Client s'engage à remettre au Designer un exemplaire justificatif de l'œuvre créée par ce dernier.

#### Article 12 – Facture et règlement

La facture mentionnera la date de règlement, laquelle doit être antérieure à l'exploitation du travail du Designer. À défaut, le paiement des prestations devra intervenir 30 jours francs après la date d'établissement de la facture. Les pénalités de retard courent de plein droit dès le jour suivant la date prévue de règlement. Toute somme non payée, à la date d'exigibilité de la facture, sera majorée de plein droit, sans mise en demeure préalable, d'un intérêt à un taux égal à 5 fois le taux de l'intérêt légal alors en vigueur, ramené, le cas échéant, au maximum prévu par la loi en vigueur au jour de la facturation. Le Client qui paie une facture après l'expiration du délai de paiement, devra, au minimum, verser au Designer une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (article D. 441-5 du code de commerce). Tout retard de paiement autorise le Designer à suspendre l'exécution de la prestation. Aucun escompte pour paiement anticipé ne sera accordé.

#### Article 13 – Confidentialité

Toute information et tout document échangés entre le Designer et le Client sont confidentiels. Le Designer et le Client s'engagent à n'en faire aucune divulgation.

#### Article 14 – Responsabilité du Designer

Le Designer déclare être le seul créateur de l'œuvre livrée et, en toute hypothèse, pleinement habilité à disposer de l'intégralité des droits d'exploitation y afférents. Il atteste ne pas avoir connaissance d'une œuvre réalisée par un tiers pouvant être ressemblante. Toute ressemblance avec une autre création serait, par suite, purement fortuite. Sa responsabilité est, en toute hypothèse, limitée au montant des droits d'auteur perçus pour la seule œuvre en question.

**Article 15 – Responsabilité du Client** Le Client est seul responsable de tout document, plan, texte, norme, indication technique, code-barres, etc. qu'il fournit au Designer. S'agissant de design d'objet, le Client s'engage à ce que le produit fabriqué soit de la qualité appropriée à l'œuvre créée par le Designer et aux marchés où il est distribué en vue d'éviter, notamment, toute atteinte au droit moral de l'auteur. Il répond seul, sans pouvoir se retourner contre le Designer, de toute réclamation des consommateurs notamment au titre de la garantie de conformité de l'article L 211-4 du Code de la Consommation et de la garantie des défauts cachés de la chose vendue visée à l'article 1641 du Code Civil. Il s'engage à ne pas créer, faire créer, fabriquer, faire fabriquer, ni inscrire à son catalogue d'autres modèles susceptibles de prêter à confusion, concurrencer ou porter préjudice au modèle commandé au Designer.

**Article 16 – Prescription** Le délai de prescription de l'action visant à engager la responsabilité civile du Designer est de deux ans à compter de la livraison de son travail.

#### Article 17 – Loi applicable et attribution de compétence

De convention expresse, la loi applicable aux relations entre le Designer et le Client est la loi française. Tout différend entre le Designer et le Client sera, à défaut d'arrangement amiable, exclusivement soumis à une juridiction française.

#### Article 18 – Design d'espace

Le designer a pour métier de concevoir l'aménagement des espaces. Il définit les volumes, choisit les couleurs et les matériaux, conçoit l'éclairage et l'ameublement. Il n'est pas habilité à intervenir sur la structure des bâtiments sauf à travailler en collaboration avec un architecte qu'il pourra choisir en accord avec le Client.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE  
DES AFFILIÉS ET DES MEMBRES  
DE L'ALLIANCE FRANCE DESIGN  
Tous droits réservés.